

Commune de Watermale-  
Boitsfort  
Mme A. Dirix  
Echevine des Travaux Publics  
Place Antoine Gilson 1  
1170 BRUXELLES

V/Réf : 8527  
N/Réf. : GM/WMB 2.27/s.361  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Madame l'Echevine,

**Objet : WATERMAEL-BOITSFORT. Rénovation de la Gare de Watermael. Demande d'avis de principe.**

*Dossier traité par Sabrina Stievenard.*

En réponse à votre lettre du 21 décembre 2004, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 5 janvier 2005, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis l'avis de principe suivant.

La demande porte sur la création de deux nouvelles baies dans les murs de part et d'autre de la grande baie de l'ancienne salle de guichets, ainsi que d'une nouvelle porte donnant accès à l'aile droite. Cette demande cadre dans le projet de réaffectation de la gare qui est à l'étude et se justifie par la nécessité de créer un espace polyvalent de plus grande dimension, permettant l'organisation d'événements tels que des expositions, des conférences, des banquets, etc.

La CRMS peut accepter l'intervention proposée, telle qu'elle est documentée sur les plans A3 joints au dossier, à savoir la création de deux baies et non pas le remplacement du mur de séparation par deux colonnes tel qu'il est décrit dans la lettre d'accompagnement. En effet, cette proposition a le mérite de conserver la partition originelle des volumes et leur intérêt spatial. Elle n'est pas irréversible dans la mesure où les nouvelles baies peuvent être comblées pour retrouver le dispositif d'origine. Il est évident que cette intervention devrait être documentée de façon détaillée dans la demande de permis unique. En outre, elle devrait être accompagnée d'une étude poussée sur l'aménagement et l'organisation de la salle polyvalente et de ses dépendances.

Veillez agréer, Madame l'Echevine, l'expression de nos sentiments très distingués.

A . VAN LOO  
Secrétaire

c.c. AATL - D.M.S. (C. Paredes) et DU

J. DEGRYSE  
Président